



Montréal, le 17 août 2020

Cher membre,

Le 9 septembre prochain se tiendra notre assemblée générale annuelle. À cette occasion, tous les membres du CCSE Maisonneuve sont invités à venir rencontrer les membres du conseil d'administration afin de faire le point sur les actions entreprises au cours de l'année 2019 et échanger à propos des perspectives d'avenir.

Nos principaux bailleurs de fonds, pensons à l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et Centraide, nous demandent de ne ménager aucun effort afin que la vie associative au CCSE Maisonneuve se caractérise par une implication soutenue de nos membres.

L'assemblée générale annuelle est l'occasion par excellence pour les membres de démontrer leur attachement et leur appartenance au CCSE Maisonneuve.

D'autant plus que l'assemblée générale de septembre prochain revêt une importance particulière. En effet, les membres présents auront à se prononcer sur plusieurs orientations et décisions qui ne manqueront pas d'influencer significativement la vie associative et le déroulement des activités de loisirs communautaires au CCSE Maisonneuve.

Qu'il me soit permis de donner quelques exemples :

- Un important plan de redressement financier sera présenté ;
- La Base de plein air de Ste-Émélie a été mise en vente ;
- Une nouvelle convention de partenariat devra être signée avec l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour les trois prochaines années.

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres, je ne saurais trop insister sur l'importance de votre présence le 9 septembre prochain.

C'est donc un rendez-vous à 19h dans les locaux du CCSE Maisonneuve au 4375, rue Ontario Est.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Le président,

Réal Ménard